

lique, mais nous en avons une peut-être plus remarquable encore, donnée par Philippe-le-Bel au couvent de Royal-Lieu, qu'il avait fondé. Elle était l'objet d'une vénération toute particulière. Tous les ans on l'apportait solennellement en ville le vendredi saint pour la présenter aux infirmes, aux malades, aux prisonniers, aux religieuses cloîtrées. Trois notables étaient consignés comme otages dans l'abbaye, et on ne les relâchait que lorsque la croix était rapportée.

“ J'ai suivi toutes les péripéties de cette précieuse relique dans le cours de la Révolution, et il résulte des monuments et témoignages qu'elle est identiquement la même que celle de l'abbaye. Objet d'une grande vénération dans la paroisse, on la donne à baiser aux fidèles, aux fêtes qui rappellent la Passion et on la porte processionnellement comme par le passé.”

Son volume est de 1,896. — La croix est attachée sur un carton au moyen d'un fil d'or.

IV.

Faveurs obtenues.

ST. JOACHIM, LA BROQUERIE, MAN. : Dans un feu de prairies qui avait gagné la forêt et qui détruisait tout sur son passage, nos bâtisses et notre récolte auraient été infailliblement la proie des flammes, sans une intervention de la divine Providence.